

PLAN D'INTERVENTION ET D'AFFECTATION DES RESSOURCES 2023-2024

MRC du Rocher-Percé

Date du plan : 9 juin 2021

Dates de mise à jour

26 avril 2022

15 mai 2023

26 avril 2022	15 mai 2023		
---------------	-------------	--	--

ENJEUX À TRAVAILLER PAR LA MRC	OBJECTIFS D'AEQ (Inscrire uniquement le chiffre correspondant)	AXES D'INTERVENTION D'AEQ (Inscrire uniquement le chiffre correspondant)	OBJECTIFS À ATTEINDRE	ACTIONS MISES EN PLACE	ÉCHÉANCES	INDICATEURS DE PERFORMANCE
Faire la promotion des services en développement économique	1,2 & 4	1,2,3,4,5,6,7	Inciter et habituer les entreprises du territoire à utiliser la MRC comme porte d'entrée pour tout projet de démarrage et de croissance	Effectuer des rencontres individuelles, à la MRC et en entreprise, pour présenter l'offre de la MRC en termes de programmes et d'accompagnement	31 mars 2024	30 entreprises rencontrées
Accompagnement des entreprises en démarrage et en croissance			Faire croître les investissements de la MRC dans des projets d'expansion/croissance Accompagner des futurs entrepreneurs dans leur démarrage	Accompagner des entreprises en démarrage et en expansion en compagnie de partenaires stratégiques.	31 mars 2024	15 entreprises ayant adhéré à une démarche avec un partenaire financier externe (CCTT, IQ, BDC, Services Québec, etc.) Accompagnement de 10 projets de démarrage ou d'expansion en entreprise
Développement de projets de croissance dans les secteurs de force de la MRC			Créer des opportunités de développement pour des entreprises. Développer des secteurs sous-exploités (ex : agriculture) Participer à la croissance des secteurs de force de la MRC (ex : tourisme, pêches commerciales)	Développer des opportunités d'affaires pour les entreprises de nos secteurs de force et ceux sous-exploités Encourager et accompagner la relève d'entreprises Mise en place de planification/stratégie pour nos secteurs de force Ex : développement du tourisme hivernal, projets d'affaires en lien avec la capture des produits marins (volets commercial, touristique, scientifique), développement du secteur agroalimentaire	31 mars 2024	Participer à 2 projets de développement Participer à 3 projets de relève Mise en place d'une stratégie afin d'augmenter le tourisme hivernal. Mise en place d'une stratégie visant à soutenir les producteurs locaux

BUDGET 2023-2024

BUDGET PIAR – 1 ^e avril 2023 au 31 mars 2024	
Dépenses	Coûts
<i>Salaires et avantages sociaux</i>	
Salaire – ressource 1	66 200 \$
Avantages sociaux – ressource 1	14 000 \$
Salaire – ressource 2	52 200 \$
Avantages sociaux – ressource 2	9 500 \$
Honoraires professionnels (solde de l'avance du premier 100k\$)	13 953 \$
Sous-total A	155 853 \$
<i>Frais administratifs</i>	
Frais de formation	3 000 \$
Équipements informations et communications	2 300 \$
Frais de déplacement	2 000 \$
Frais de promotion et publicité	1 000 \$
Frais de déplacement du comité aviseur	0 \$
Sous-total B	8 300 \$
Total	164 153 \$

Ressource 1 : Du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024

Ressource 2 : Du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024

Avantages sociaux : +/-20 %

Frais administratifs : 5 % du 200 000 \$, maximum permis par l'entente.